



1 LA JARJATINE

Au coeur du site classé du vallon de la Jarjatte, au pied du plus haut sommet de la Drôme, le Rocher Rond 2453m, cette balade est idéale pour découvrir les raquettes avec des enfants en proposant une pratique douce dans un cadre de haute montagne.

La boucle emprunte des pistes de ski de fond, merci de respecter les traces.

L'info du Pro Les animaux en hiver

En hiver tous les animaux qui vivent dehors doivent affronter le froid et le manque de nourriture. Ils ont donc inventé plusieurs techniques pour résister au froid.

- **L'hibernation** C'est tous ceux qui décident de dormir tout l'hiver, bien au chaud dans leurs gîtes et de ne se réveiller qu'au printemps. On dit qu'ils hibernent. Est-ce que tu en connais un ? (l'ours, la marmotte, la chauve souris, etc.)

- **Le changement de pelage** Les animaux en hiver ont un pelage plus épais, pour avoir plus chaud. Parfois le pelage change de couleur et devient blanc comme chez le lièvre variable ou l'hermine. Ca leur permet de mieux se camoufler dans la neige blanche.

- **Les réserves de nourriture avant l'arrivée de l'hiver** Certains mangent beaucoup et grossissent. Ils pourront profiter de leur graisse durant tout l'hiver. D'autres cachent des provisions dans des cachettes secrètes. Quelquefois, il arrive que durant l'hiver les animaux ne se rappellent plus où ils les ont caché. Tu connais sûrement l'écureuil.

- **La migration** Certains, voyant l'hiver arriver, décident de partir habiter dans une autre région ou un autre pays. Ils reviendront au printemps. On dit alors qu'ils migrent. Quelques fois des groupes d'oiseaux volent dans le ciel en formant un grand « V ».

Station de Lus-la-Jarjatte
04 92 58 51 86 / lesstationsdeladrome.fr

Office de tourisme du Pays Diois
04 75 22 03 03 / paysdiois.fr



Les bonnes pratiques


Un **pass balade** (redevance) est obligatoire pour accéder aux itinéraires balisés raquettes. Cette redevance permet de vous proposer des itinéraires de qualité et de nombreux services annexes (plans, conseils en caisse, parking, secours, salle hors sac, toilettes). Ce pass balade est disponible en caisse et via notre site internet.

Les pistes de ski alpins sont interdites aux raquettes.

Les conditions hivernales peuvent être changeantes et difficiles :

- renseignez-vous avant de partir,
- adaptez votre équipement en conséquence,
- munissez-vous de quelques provisions (eau et aliments sucrés),
- prenez votre téléphone portable,
- signalez votre itinéraire avant de partir,
- évitez les lignes de crêtes.

Contact en cas d'accident :

- pendant les horaires d'ouverture de la station au numéro ci-contre.
- en dehors des horaires d'ouverture, secours au 



SIGNALER UN PROBLÈME



Réalisation : Département de la Drôme - Service ESN - 10/2023 / Textes : CDPP26 / © photo : L. Pascale - LaDrômeTourisme







- LA
D R O
M E - LE DÉPARTEMENT

PAYS DIOIS

1 LA JARJATINE



-  Lus-la-Croix-Haute
-  2.6 km
-  60 m
-  1h 30mn

Facile

LES BONS PLANS RAQUETTES



ladrome.fr  







1 LA JARJATINE

Départ : foyer de ski de fond

Balisage :  sur balise 

Légende :

-  sentier principal
-  poteau directionnel
-  point de passage
-  poteau directionnel et point de passage

0 100 200 m

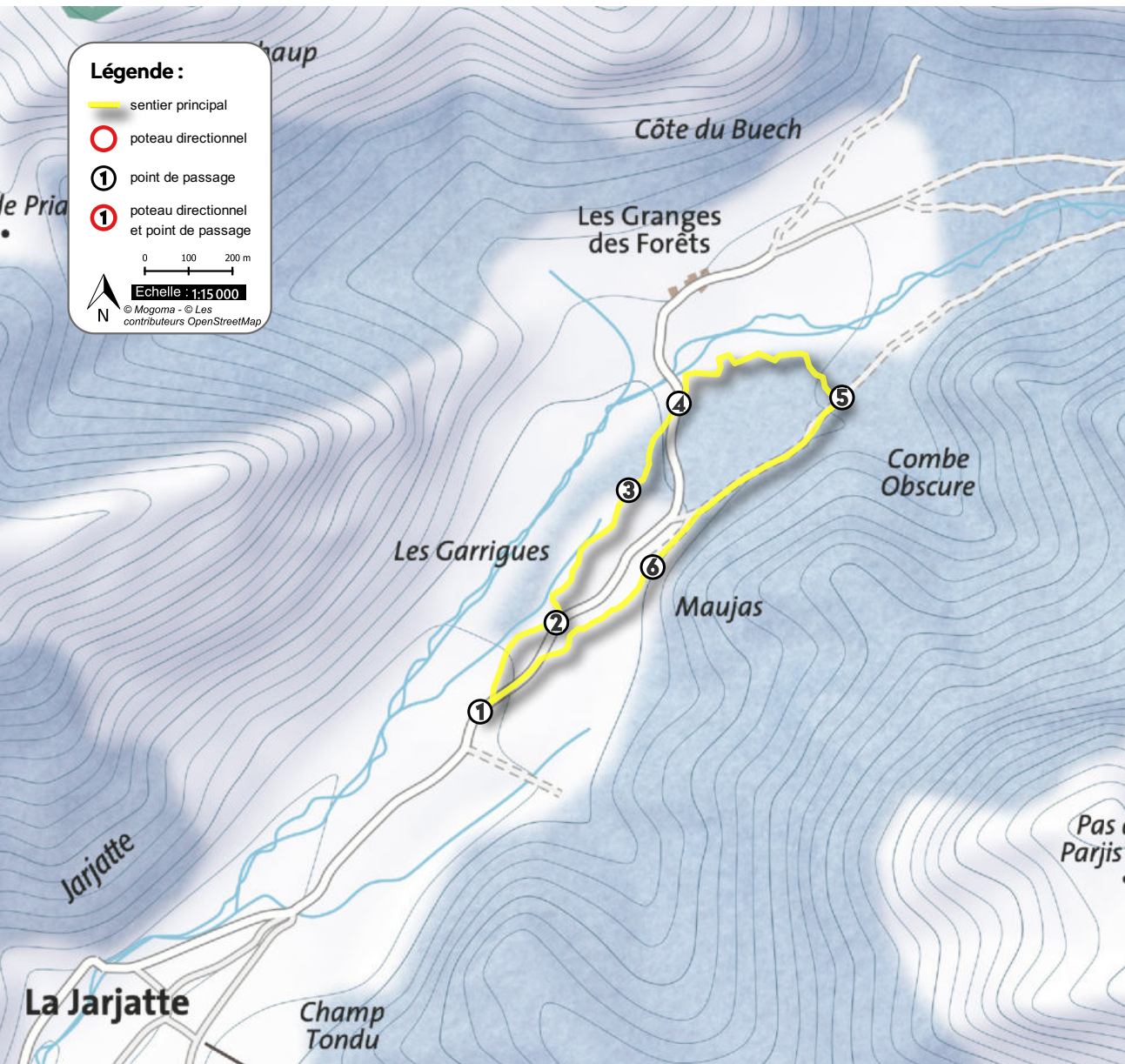
Echelle : 1:15 000



© Mogoma - © Les contributeurs OpenStreetMap

DESCRIPTIF PAS-A-PAS

- 1 Depuis le foyer de ski de fond, traverser sur la gauche le grand pré. Le chemin serpente dans le bois et ressort sur la piste en face d'un manège à chevaux.
- 2 Prendre à gauche un sentier qui descend le talus vers le ruisseau. Le sentier zigzague sous les pins et traverse un petit gué.
- 3 Remonter un petit talus, atteindre la piste piétonne et la suivre à gauche sur 100m.
- 4 Traverser la piste de ski de fond et prendre tout de suite à gauche avant le pont pour se diriger vers le Buëch. Suivre la digue sur la droite puis en direction du flanc droit du vallon.
- 5 Traverser la piste de ski de fond puis suivre le sentier qui serpente en forêt, au pied de l'ubac et parallèlement à la piste.
- 6 Le sentier rejoint la piste, la traverser et s'enfoncer dans les buis par un chemin qui ramène au manège. Suivre la piste piéton pour rejoindre le foyer de ski de fond.



Tête de Vachères
2402 m